

N°1142

du
10 JUL
2018



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P3 Employabilité et insertion des jeunes dans les secteurs porteurs

Le gouvernement compte réglementer la contractualisation des clusters agro-industriels pour un début en août

P3 Avec l'objectif d'atteindre 41% en 2022

Les localités de plus de 5.000 habitants dotées de schémas directeurs ont augmenté

**La proportion est passée de 31% à 37% en 2 ans*

P4 A la suite de l'approbation par l'Agence nationale de gestion de l'environnement

Analyse du rapport d'audit environnemental et social de la SNPT

P6 La fusion Plan International Togo-BORNEfonden actée

Le processus de transformation vient de commencer

P7 Suivant le calendrier des émissions du troisième trimestre 2018

Le Togo vise la levée de 130 milliards pour le financement de ses actions



Me Flatouwo Sessenou, Ministre de l'Urbanisme et du cadre de vie

P3 Programme d'accompagnement de la filière vers des performances

La recherche cotonnière en manque de financement pour 11 projets ciblés en 2018-2019

** Un accent sur la fertilité des sols ; des semences de la STAM 190 à prioriser.*

AZIMUTS INFOS

Diamants synthétiques : le géant De Beers bouscule le marché de la joaillerie

Petit séisme dans l'univers du diamant : le géant mondial de la joaillerie De Beers vient d'annoncer qu'il allait commercialiser des diamants fabriqués en laboratoire, ressemblant aux vrais comme deux gouttes d'eau et pour une fraction de leur prix.

Le revirement est historique. Après avoir longtemps décrié les diamants synthétiques et prôné l'authenticité de ses pierres précieuses, De Beers, filiale du géant minier anglo-américain, a annoncé qu'il allait lancer en septembre une nouvelle marque de diamants fabriqués en laboratoire, LightBox.

Le groupe va investir 94 millions de dollars sur quatre ans pour atteindre une production annuelle de 500.000 carats. Objectif : séduire une clientèle plus jeune, qui n'a pas les moyens de s'offrir des pierres minées. De Beers prévoit ainsi un prix de 800 dollars (680 euros au cours actuel) pour un carat ; c'est dix fois moins cher qu'un diamant naturel et cinq fois moins cher que les actuels diamants de laboratoire.

Car depuis le premier diamant artificiel synthétisé en 1943, la technique est aujourd'hui largement au point. Avec sa filiale Element Six, De Beers est d'ailleurs déjà un des principaux producteurs. Mais jusqu'ici, ses diamants de synthèse étaient uniquement destinés au marché industriel. Contrairement à d'autres fabricants, qui ont recours à de l'oxyde de zirconium ou de la moissanite, les diamants fabriqués par Element Six présentent les mêmes caractéristiques physiques et la même composition chimique que les diamants naturels.

De Beers veut un logo invisible à l'œil nu

En réalité, ils sont plutôt "cultivés" que "fabriqués", un peu comme les perles de culture. Element Six utilise un procédé nommé CVD (Chemical Vapor Deposition ou Dépôt chimique en phase vapeur). Un substrat (diamant ou silicium) est placé dans une chambre à micro-ondes et chauffé avec un plasma à très haute température (autour de 6.000 °C), tout en étant bombardé d'un mélange gazeux de méthane (CH₄) et de dihydrogène H₂.

Le diamant est ainsi peu à peu cristallisé et, après 400 à 500 heures, on obtient une pierre qui peut ensuite être découpée et taillée. Il est même possible d'obtenir des pierres blanches, roses ou bleues. "La technologie est si avancée que les experts ont besoin d'une machine pour distinguer les gemmes synthétisées des gemmes minières", souligne Bloomberg. Afin d'éviter tout risque de fraude, LightBox va graver au laser tous ses "faux" diamants avec un logo invisible à l'œil nu.

Des diamants plus écologiques et plus éthiques

Pour l'instant, le diamant synthétique ne représente que 3 % du marché mondial, estimé à 127,4 millions de carats. Mais la production grimpe en flèche, passant de 350.000 carats en 2014 à 4,2 millions de carats en 2016, et elle devrait croître encore plus vite dans les prochaines années. D'autant plus que les conditions de travail dans les mines de diamants sont régulièrement pointées du doigt par les ONG. Malgré le processus de Kimberley, lancé en 2002 pour lutter contre les "diamants de sang?", le commerce illégal continue de prospérer, notamment en Afrique, qui concentre les deux tiers de la production mondiale. L'impact environnemental du minage est également critiqué : pour chaque carat de diamant extrait, il faut ainsi déplacer 3,10 tonnes de terre et consommer 2.500 litres d'eau.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Réédité N°0145/16/0201/HAAC

Siège: Wliti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / MP.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Concert/Agora Senghor

Céline Rudolph et Lionel Loueke en concert ce 24 juillet

Le duo de jazz Céline Rudolph et Lionel Loueke seront en concert live à l'Agora Senghor ce 24 juillet. Il s'agit d'un projet du Goethe Institut de Lomé. Le duo qui joue ensemble à la guitare ont sorti un album, Obsessions, en mars dernier. Singuliers et uniques, leur somme donne une prodigieuse musique, colorée de sons du monde qui vont de Cotonou à Rio en passant par Memphis ou Berlin. Leur jazz révèle deux parcours identitaires que tout rapproche.

"Obsession" est l'aboutissement d'une collision musicale évidente qui a eu lieu il y a 5 ans. Les deux musiciens se rencontrent pour la première fois à Berlin : elle, récompensée par l'équivalent des Victoires du Jazz en Allemagne pour son album "Metamorfozes"; lui, accompagnateur et guitariste favori d'Herbie Hancock et signataire de quatre albums sur le fameux label Blue Note. Ils ne discutent pas seulement musique ce soir-là. On parle de la vie, des bons petits plats culinaires, de tas de petites choses qui créent la complicité et on s'échange ses disques. "Peu de temps après Lionel m'a écrit pour me dire combien il avait été enthousiasmé à l'écoute de ma musique. Je l'ai tout

de suite invité à New York pour ma session studio avec le batteur Jamire Williams. Là, au Brooklyn Recording Studio, la version duo de Le vent du Nord a été créée. On était tous les deux si excités que l'on a décidé d'enregistrer un album complet juste en duo. On s'est donc revu en 2015 au A-Trane Studio à Berlin".

Céline a partagé sa passion pour l'improvisation avec les chanteurs tels Lauren Newton, Bobby McFerrin ou Jay Clayton et a joué ou enregistré avec Gary Peacock, Lee Konitz, David Liebman, Leo Genovese, Burniss Travis, Wolfgang Halfner, Till Brönner, Lee Konitz et David Friedman, entre autres. Elle aura réalisé des projets cross-over aussi surprenants que l'adaptation par Peter Fulda du "Pierrot Lunaire" de Arnold Schönberg, "Barock meets Jazz" en collaboration avec le contre-ténor français Gérard Lesne pour la Bayerische Rundfunk, et la production sur CD de la composition de Moritz Eggert "Wide Undasp" avec entre autres Gary Herringway. Ses compositions sont jouées au Musik Triennale Köln. Elle enseigne et est responsable du Département Jazz Vocal au conservatoire de Dresde



depuis 2003.

Bénois de naissance, Lionel Loueke est considéré comme un des plus grands guitaristes au monde. En 2001, Lionel Loueke est sélectionné pour entrer au Thelonious Monk Institute of Jazz et il impressionne Wayne Shorter et Herbie Hancock membres du jury. Il restera deux années au Monk Institute. Pourvu d'une formation en tous points exceptionnelle, Lionel Loueke n'a aucun mal à débiter sa carrière discographique. Il commence à jouer avec le trompettiste Terence Blanchard avec lequel il enregistre deux albums pour le label Blue Note. Herbie Hancock, son mentor, le prend alors dans son groupe. Lionel enregistre deux albums avec lui, "Possibilities" et "Fi-

ver: Joni's Letter".

Très recherché par les artistes, Lionel Loueke débute sa propre carrière discographique en 2005 avec "In a Trance", enregistré en public (2005). Vient ensuite "Virgin Forest" (2007), avant que Lionel Loueke ne signe pour le fameux label Blue Note. Il sort alors "Karibu" (2008) auquel ont collaboré Wayne Shorter et Herbie Hancock, avant de proposer "Mwaliko" (2010), album comprenant des duos avec Angélique Kidjo ou Richard Bona. Produit par Robert Glasper, son troisième opus "Heritage" pour Blue Note, entre tradition et jazz, est sorti en 2012 et "Gaiia" en 2015, à équidistance du jazz, de la world et du rock.

Nécrologie

Steve Ditko, cocréateur de Spider-Man est mort

L'artiste de bandes dessinées américain Steve Ditko, cocréateur de Spider-Man et d'autres héros, est décédé à l'âge de 90 ans, a-t-on appris samedi 7 juillet.

Né en 1927 à Johnstown, en Pennsylvanie, Ditko avait travaillé dans les années 1960 aux côtés de Stan Lee, autre cocréateur du personnage de l'homme-araignée, et futur président de Marvel Comics. L'apport de Steve Ditko dans la création du jeune super-héros, notamment ses tourments personnels et sa philosophie de vie, ont poussé Stan Lee à créditer son partenaire comme auteur de plus de 30 épisodes.

C'est Ditko qui avait notamment

imaginé le fameux costume bleu et rouge de Spider-Man et ses lanceurs de toile. Il était également cocréateur d'un autre personnage des éditions Marvel, Doctor Strange. Il fut aussi dessinateur de nombreuses histoires pour Hulk. Avec Stan Lee, il a aussi créé des personnages comme Le Bouffon vert, Docteur Octopus, Le Léopard, Electro, Le Vautour...

En 1966, suite à une querelle avec Stan Lee, il avait quitté Marvel pour d'autres maisons d'édition, notamment DC Comics, pour lesquelles il a créé des personnages moins connus, comme The Creeper, The Question, Bleu Beetle ou encore Hawk and Dove. Il a recommencé à



travailler pour Marvel en 1979.

Steve Ditko a été découvert mort dans son appartement fin juin, sans que les causes de sa mort soient apparentes, a précisé la police, citée samedi par le magazine The Hol-

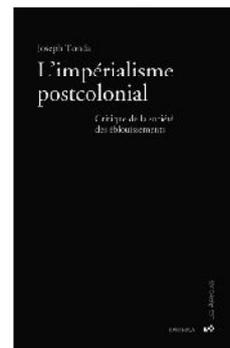
lywood Reporter.

Steve Ditko est entré au "Hall of Fame" Will Eisner (Comic Con de San Diego) en 1994. Il a reçu quatre Prix Alley au cours de sa carrière.

Société

La colonisation prolongée par les Africains

Joseph Tonda est sociologue à l'université Omar-Bongo, à Libreville, et invité régulier de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), à Paris. Dans son dernier ouvrage, L'Impérialisme postcolonial, critique de la société des éblouissements, il dénonce, à la suite de Guy Debord, une société du spectacle techno-capitaliste qui éblouit ses sujets. Cheville d'un capitalisme décapité par l'évènement technologique, ce système mutant s'attaque aux déshérités, en leur faisant miroiter à travers les écrans les mirages d'une utopie de l'autre côté de la Méditerranée. Une "afrodystopie" présente selon le sociologue gabonais, dans



les nombreux contenus culturels diversifiés sur tout le continent : des clips lascifs de chanteuses comme

Nicki Minaj jusqu'au récent succès cinématographique de Black Panther. Bienvenue dans une néocolonisation de l'imaginaire aux conséquences bien réelles.

L'universitaire gabonais a accordé une interview au Monde Afrique. A la question "pourquoi les écrans de télévision, d'ordinateur et de télévision sont-ils un prolongement de l'impérialisme, un outil de poursuite de la colonisation ?" Voici sa réponse : " Toutes les situations de colonisation sont des situations de rencontre. Chacun voit l'autre en fonction de son histoire et de sa culture, son écran en quelque sorte. Les Européens, blancs, en venant en Afrique, ont

vu des diables, des bêtes. Les Africains noirs, eux, ont vu des fantômes de leurs ancêtres. Cette rencontre a produit ce que j'appelle un éblouissement, une subjugation qui a emprisonné les Africains dans la soumission. Ces éblouissements se transmettent aujourd'hui par les écrans, devenus dispositifs perpétuant la colonisation. Cela ne concerne pas que les Africains. Aujourd'hui, la civilisation de l'écran est mondiale. Tout le monde est exposé à leurs éblouissements. Il faut voir derrière ces écrans un outil idéal de reproduction du capitalisme, un spectre qui colonise l'inconscient de tous et modifie nos comportements. " **Le Monde**

Avec l'objectif d'atteindre 41% en 2022

Les localités de plus de 5.000 habitants dotées de schémas directeurs ont augmenté

**La proportion est passée de 31% à 37% en 2 ans*

Late Pater

Le Togo s'est doté d'une politique nationale et d'une loi sur l'aménagement du territoire. Et dans le cadre du développement spatial harmonieux et équilibré, la proportion des localités de plus de 5.000 habitants dotées de schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme à jour est passée de 31% en 2015 à 37% en 2017, selon un document officiel du gouvernement togolais, soucieux de doter les centres urbains du pays d'un cadre cohérent de développement prenant en compte la situation actuelle et les

besoins des acteurs concernés par le développement urbain et de guider la dynamique d'urbanisation. A cette fin, des études ont été engagées au cours des dernières années en vue de disposer d'outils de planification et de programmation urbains. Ainsi, neuf localités de plus de 5.000 habitants ont été dotées de schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme : Adjengré, Défalé, Barkoissi, Anié, Cinkassé, Pagouda, Kabou, Elavagnon et Mandouri ; huit localités de plus de 5.000 habitants ont vu leurs schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme révisés : Vogan,

Kpalimé, Tsévié, Aného, Mango, Notsé, Sotouboua, Badou ; les lotissements de sept zones urbaines ont été régularisés : Lomé (Attiégou, Agoè Togomé, Agoènyvé Fopadesc, Lankouvi et Lomé III) et Kara (Tchintchinda, Loubida). En plus, 71 extraits de lotissement ont été délivrés ; 20.184 plans parcellaires étudiés et délivrés. Sans oublier l'élaboration d'une cartographie numérique sur l'ensemble du territoire ; la mise en place d'une base de données cartographique au Togo ; la densification d'un réseau géodésique primaire dans le système international ; l'élaboration



de la stratégie de développement urbain du Grand-Lomé ; l'approbation des lotissements concertés (Davié, Djagblé, Baguidagodéké) ; l'élaboration de la stratégie en matière des espaces verts

et des monuments dans la ville de Lomé - 25.557 m² d'espaces verts ont été aménagés dans la ville de Lomé en 2016 ; la réalisation de l'état des lieux du réseau de voirie de la ville de Lomé ; et l'élaboration du

plan de réaménagement de la zone de Lomé 2 (lieu dit Atchanté).

Le gouvernement compte faire passer la proportion de communes dotées de schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme à jour de 33% en 2017 à 41% en 2022 ; poursuivre la construction des logements sociaux avec un second volet de 2.500 logements, l'objectif global étant de construire 5.000 logements sociaux par an d'ici à 2020 conformément à la déclaration de politique générale du gouvernement ; mettre en œuvre le projet d'infrastructures et de développement urbain, financé conjointement par le gouvernement et la Banque mondiale sur une période de cinq ans dans six villes ; actualiser la politique nationale de l'habitat et du développement urbain ; élaborer un programme d'urbanisme vert au Togo ; rendre opérationnelle une Banque de l'Habitat et une société d'équipement des terrains urbains ; et élaborer un plan de déplacement urbain pour la ville de Lomé.

Problématique de l'aménagement du territoire

Elle est née du constat unanime de déséquilibre. À l'origine se trouve la concentration de l'essentiel des activités administratives, économiques, sociales et culturelles à Lomé au détriment d'une bonne partie du même territoire. D'où l'inégal développement des régions. En plus de l'inégale répartition des ressources. Pour faire face à ces problèmes, des politiques et stratégies sectorielles ont été élaborées et mises en œuvre. Mais, d'une part, celles-ci manquent de références au plan spatial devant permettre leur adaptation et leur ancrage sur les réalités locales. D'autre part, elles sont parfois contradictoires puisqu'elles émanent d'acteurs différents, publics ou privés, sans coordination nécessaire pour assurer leur synergie sur le territoire. De surcroît, elles ne sont pas toujours focalisées sur les problèmes réels de leur zone d'intervention. Le problème d'accès à la terre, exacerbé par l'existence du vieux régime foncier complexe et confus dans lequel le droit coutumier et le droit moderne coexistent, n'a rien facilité. PIs est, le manque de mécanisme de suivi-évaluation a rendu les actions peu efficaces. La prise en compte des questions environnementales dans les processus décisionnels était insuffisante. La politique se veut une solution à ce constat d'inégalité dans la répartition spatiale des populations, des ressources naturelles et des activités économiques sur le territoire. Elle constitue un guide sur la stratégie d'élaboration et de mise en œuvre du schéma national et des schémas régionaux et locaux du territoire. La politique nationale d'aménagement du territoire a permis de relancer des études d'aménagement du territoire pour promouvoir une gestion globale et rationnelle de l'espace et un développement harmonieux et équilibré.

Programme d'accompagnement de la filière vers des performances

La recherche cotonnière en manque de financement pour 11 projets ciblés en 2018-2019

** Un accent sur la fertilité des sols; des semences de la STAM 190 à prioriser.*

Jean AFOLABI

Afin d'accompagner la filière cotonnière, au cours de la campagne 2018/2019, vers les performances retenues, la recherche cotonnière a ciblé et élaboré onze (11) projets, dont trois projets pour la section génétique, deux projets pour la section agronomique, un projet pour la section entomologie et quatre projets sous régionaux du PR-PICA et C4-TOGO. Le budget total pour la réalisation des projets de recherche de la campagne 2018-2019 s'est chiffré à 95 730 000 FCFA, dont 19 300 000 FCFA seront financés par l'Institut technique et de recherche agronomique (ITRA), 11 660 000 à financer par le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF) et 64 770 000 FCFA à rechercher. C'est le souci évoqué par l'Institut tech-

nique et de recherche agronomique le 30 mai 2018 lors du lancement de ladite campagne à Kara, 410 km au nord de Lomé.

A la section génétique, il s'agit de créer et d'améliorer la variété du cotonnier. Avec pour objectifs de sélectionner jusqu'à 90 souches et lignées de coton stables, précoces, performantes et adaptées pour la création de nouvelles variétés. Il s'agit aussi, en milieu contrôlé et paysan, de comparer le comportement des nouvelles variétés dans les différentes zones agro-climatiques, identifier les variétés les plus performantes en vue de leur positionnement pour la pré-vulgarisation et la vulgarisation. Ou encore, en termes de valorisation des ressources génétiques du cotonnier disponibles dans la banque de gènes à la station de recherche de Kolokopé (Anié), d'identifier les variétés résistantes aux principaux

bio-agresseurs du cotonnier, dont la sécheresse.

À la section agronomie, il est envisagé, pour ce qui est de la minéralisation du carbone du sol, de proposer un ou deux itinéraires techniques préservant la fertilité organique du sol (rendement) dans le long terme. En associant parfois l'utilisation efficiente de faibles quantités de fumure organique. Par ailleurs, la recherche cotonnière pense atteindre davantage de résultat par le système de culture à base de maïs, de cotonnier et de soja en association avec les plantes de couverture.

Pour la section entomologie, l'idée est de faire un suivi du faciès parasitaire du cotonnier, d'évaluer la nuisance des ravageurs sur le rendement du coton et d'identifier de nouvelles contraintes phytosanitaires. Il s'agit également d'évaluer l'efficacité des programmes



vulgarisés et d'actualiser le zonage phytosanitaire des ravageurs du cotonnier ; avec pour finalité d'actualiser les programmes en fonction des zones.

Afin de booster la filière, la recherche envisage la production et la fourniture aux cotonculteurs de semences pré-base de la variété STAM 129A et de la STAM 190, toutes des variétés créées par la recherche togolaise, par le biais de la Nouvelle société cotonnière du Togo (Nsct) ; et de maintenir la variété vulgarisable STAM 401-10, STAM 538-10 et de la STAMA 209-

10. Il est attendu que 3000 kilogrammes de STAM 129A et 500 kilogrammes de STAM 190 de bonne qualité germinative sont disponibles avec un taux de germination d'au moins 80%.

Enfin, dans un esprit de contribuer à la réduction de la pauvreté, notamment au Togo, en améliorant les revenus des producteurs de coton, on compte valoriser les tiges de cotonnier à travers la technologie de fabrication de panneaux à particules, de bonne qualité et économiquement plus rentables que les panneaux importés. Il est attendu qu'une usine pilote de démonstration de la technologie de fabrication est installée au Togo et fonctionnelle. Le budget de ce projet, à savoir 11,660 millions de francs, est entièrement à la charge de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), qui étend le projet au Bénin et au Mali.

Employabilité et insertion des jeunes dans les secteurs porteurs

Le gouvernement compte régler la contractualisation des clusters agro-industriels pour un début en août

Dans le cadre d'une mise en œuvre efficace et efficiente du Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEJ-SP), financé par le groupe de la Banque africaine de développement (Bad) sur les ressources du Fonds africain de développement (Fad), le gouvernement envisage d'élaborer un cadre réglementaire de contractualisation dans les chaînes de valeurs agricoles. A ce titre, une sollicitation de capacités et compétences individuelles en la matière, intéressées, vient d'être boudée le 6 juillet dernier par le ministère en charge du projet.

Le consultant retenu par cet appel à manifestation d'intérêt aura pour mission de : visiter le cadre juridique et faire un état des lieux de la contractualisation entre les acteurs des chaînes de valeurs agricoles au Togo ; appuyer l'équipe du pro-

jet dans l'amélioration des contrats et des relations contractuelles entre les acteurs en vue d'une meilleure répartition de la valeur ajoutée et du développement des clusters agro-industriels ; coordonner un plaidoyer pour l'amélioration du cadre juridique de contractualisation entre les acteurs ; et élaborer le cadre réglementaire de la contractualisation entre les acteurs des filières des chaînes de valeurs agricoles. Sa mission pourra démarrer le mois d'août et la durée des prestations sera de six (6) mois avec possibilité de renouvellement une seule fois si les résultats de l'évaluation de la première mission sont satisfaisants.

Il est indiqué, officiellement, que le secteur agricole, qui concentre plus de 70% de la population active togolaise, est sous valorisé malgré ses fortes potentialités compte tenu

de la faible transformation des produits. Il en résulte un niveau de pauvreté et de chômage qui touche particulièrement les couches vulnérables que sont les jeunes et les femmes. Pour favoriser la promotion d'une agriculture de marché à travers l'entrepreneuriat agricole, l'Etat togolais, à travers le ministère du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, a initié le Projet d'Appui à l'employabilité et à l'insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs (PAEJ-SP), financé conjointement avec la Bad. Le projet répond à la préoccupation de l'emploi des jeunes au Togo et promeut l'entrepreneuriat dans les secteurs porteurs, notamment le secteur agricole. Il a une durée de 5 ans et a démarré en 2016. Il couvre tout le territoire national avec un accent particulier sur les régions les plus

pauvres, notamment les régions des Savanes, Centrale et des Plateaux, prendra fin en 2020.

Il vise la création de 19 600 emplois à l'horizon 2020 et cible les filières maïs, manioc, soja, petits ruminants et volailles. Il se met en œuvre à travers l'approche chaîne de valeur agricole (de la production à la consommation en passant par la transformation et la commercialisation) et le développement de clusters agro-industriels (concentration ou regroupement de producteurs, d'agro entrepreneurs et de prestataires de services d'appui qui sont engagés et interconnectés dans le même sous-secteur et construiront des réseaux d'affaires de valeur pour relever les défis communs).

Quelques 1 200 jeunes de 18 à 45 ans dont 30% de femmes et 1000 groupements de petits producteurs/

éleveurs et 200 femmes issues des villages vulnérables bénéficieront des services non-financiers et financiers, afin de créer et gérer leurs entreprises et de fournir des biens et services aux autres acteurs du cluster (un cluster est composé au moins d'une entreprise structurante, des producteurs agricoles et de jeunes entreprises à créer dans les maillons amont et aval).

Un appui spécifique aux populations vulnérables issues des villages endogés sera apporté afin de les connecter à la dynamique économique que le projet entend impulser en zone rurale. En outre, le projet envisage d'apporter une solution structurelle au sous-emploi des jeunes en développant les outils de prospective et d'adaptation du système de formation professionnelle aux besoins du marché du travail.

A la suite de l'approbation par l'Agence nationale de gestion de l'environnement

Analyse du rapport d'audit environnemental et social de la SNPT

Late Pater

L'exploration minière a révélé la découverte de vastes réserves inexploitées de phosphate carbonaté qui s'ajoutent aux réserves de phosphate sédimentaire en cours d'exploitation par la Société nationale des phosphates du Togo (SNPT). Mais quelle image projette la SNPT ? Pour être en conformité avec la législation environnementale en vigueur, la SNPT a réalisé, en 2016, un audit environnemental et social sur fonds propres, qui a été approuvé par l'Agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE) en 2017. L'objectif principal de cet audit est d'évaluer et d'établir, sur la base des données et observations sur site, l'état des lieux de la gestion des aspects environnementaux et sociaux des opérations de la société. Ce qui permet de retracer les informations sur les perceptions et les préoccupations des communautés voisines ou d'appuyer la direction générale de la SNPT dans le développement et l'amélioration de la gestion environnementale et sociale en mettant en évidence les lacunes et les priorités, par exemple.

Forces et faiblesses de l'audit

Il est écrit que l'audit réalisé – a aussi apporté plus de transparence concernant la gestion de certains aspects environnementaux et sociaux importants – est un outil important pour la mise en œuvre d'une gestion durable des opérations minières de la société. Un autre point fort de l'audit concerne l'examen de toutes les activités et sites de la SNPT ainsi que la rencontre des populations riveraines les plus affectées par les activités de la société. Cela a permis aux clients, employés et dirigeants de la SNPT ainsi qu'à la société civile et aux autorités gouvernementales de mieux connaître les impacts environnementaux et sociaux des opérations menées ainsi que la gestion actuelle des impacts. L'audit a proposé des actions d'atténuation des impacts à travers l'élaboration d'un plan de gestion environnementale et sociale, avec des mesures correctives, délai et responsabilité de la mise en œuvre.

Le rapport d'audit annonce que « l'analyse chimique complète des échantillons de boues phosphatées indique que ces déchets contiennent des teneurs élevées en éléments trace métalliques ». Il rend compte des visites de terrain des sites de la SNPT. Ceux-ci concluent que l'extraction des phosphates à la mine à ciel ouvert de Kpogamé affecte les nappes souterraines. Les impacts de l'accumulation d'eau dans la mine sont significatifs, requérant un plan de gestion efficace. Le déboisement qui résulte des activités de découverte et d'extraction du minerai augmente le ris-

que de dégradation de la biodiversité (faune et flore locales). La mine à ciel ouvert de Dagbati, avec ses deux fronts actifs, n'a pas de clôture, ce qui permet aux populations riveraines de circuler librement durant les travaux, les exposant ainsi à des risques considérables pour leur sécurité (accidents liés aux engins de la mine). Il n'existe pas de panneaux de signalisation dans le périmètre de la mine. Les eaux de pluie et celles de l'affleurement de la nappe sont canalisées et pompées vers une fosse creusée à l'extérieur de la carrière et/ou vers un canal débouchant dans la nature. Cela représente un sérieux risque de contamination des nappes souterraines, des eaux de surface et des sols par des métaux lourds présents dans le gisement. Le risque d'impact négatif sur la faune et la flore aquatiques est aussi élevé. A Zéglé et Nyita, il est noté une absence des terrains agricoles dans le plan de réinstallation pour que les agriculteurs continuent leur activité économique dans des bonnes conditions – l'espace réservé pour le cimetière est utilisé pour le maraichage à défaut de terres cultivables disponibles ; l'absence d'un collège pour leurs enfants ; il n'existe pas de structure de soins ni de culte religieux dans le village ; le village ne dispose pas de structures sanitaires relatives à l'assainissement urbain et aux installations du bâtiment propres à l'hygiène ; la mine n'emploie qu'un seul habitant de Zéglé. « Globalement, la population n'est pas satisfaite de la mise en œuvre des mesures de réinstallation proposées par la SNPT pour leur village car les engagements n'ont pas été respectés et/ou ont pris un retard significatif pour leur exécution ». Et d'ajouter que, 36 ans après la réinstallation du village, la population souffre encore du manque d'infrastructures de base et de terres propres à l'agriculture. Le non-respect des engagements pris par la société lors du déplacement du village est une source de tension entre la population locale et la SNPT. L'absence d'un plan d'action de réinstallation conformément aux normes internationales en la matière empêche le suivi régulier de la mise en œuvre des accords entre les parties concernant la réinstallation. A Hahoté, les populations considèrent que leur bien-être est lié à la présence de la SNPT et que celle-ci a la responsabilité de résoudre les questions liées à l'emploi.

La SNPT n'a pas encore de plan de réinstallation environnementale et sociale pour ses anciennes mines abandonnées, mais elle est consciente de ce problème. La réhabilitation suivie de la restitution des terrains aux propriétaires n'est pas seulement bénéfique au plan environnemental et social, mais représente également une réduction dans le budget alloué aux locations de terrain. Il n'existe pas de sys-

tème de consignation et traitement des plaintes des populations riveraines. Le manque d'une communication claire et adaptée et l'insuffisance du cadre de dialogue entre la SNPT et les villages riverains compromettent le développement d'une relation durable entre les parties. Cette situation pourrait être améliorée par la publication des informations concernant les activités de la SNPT, ses dépenses sociales et environnementales ainsi que ses contributions volontaires au développement local.

Les déchets médicaux sont calcinés à ciel ouvert dans l'enceinte de l'infirmerie, malgré l'existence d'un incinérateur dédié à cet usage. Par ailleurs, les risques sanitaires et sécuritaires ne sont pas assez documentés et les données médicales disponibles ne sont pas suffisamment exploitées comme moyen de prévention. Il est important de noter que le fonctionnement des secteurs humide et sec de l'usine de traitement connaît parfois des arrêts à cause des délestages, même si le séchage fonctionne au fioul, à cause de l'interdépendance entre ces deux secteurs. Une telle situation provoque un déversement sur le sol des minerais en cours de traitement et surtout le refroidissement des fours de séchage, avec une perte importante d'énergie pour atteindre la température optimale de calcination à la reprise du courant électrique. Le rapport constate l'insuffisance de rayonnages (pose de certains produits à même le sol) et l'absence de consignes de sécurité accompagnant la manipulation des divers produits. Au plan de la salubrité, il a été permis de relever que les toilettes du laboratoire sont hors d'usage et qu'aucun vestiaire pour le personnel du laboratoire manipulant des produits chimiques n'est à disposition. Au sein de l'usine, il existe 20 bouches d'incendie, numérotées de 1 à 20 et identifiées chacune par sa position au sein de l'usine ; cette situation présente une carence de sécurité dans la mesure où l'on a noté l'absence d'indications et de cartographie de position des bouches d'incendie au sein de l'usine. A noter que la réhabilitation du Wharf sera accompagnée par la mise en place de 5 bouches supplémentaires d'incendie. Un audit spécifique à l'usage de l'électricité dans les différents sites et au diagnostic de l'état des circuits électriques et des divers raccordements et branchements contribuerait à l'utilisation rationnelle de l'électricité, en améliorant l'efficacité énergétique et en recourant au photovoltaïque pour l'éclairage. Concernant la sécurité des installations, le Consultant a constaté l'insuffisance de consignes de sécurité et de cartographie de risques ; la prévention des risques courus par les travailleurs vis-à-vis des acci-

dents de travail et des maladies professionnelles semble insuffisante. L'importance du volume d'eau pompée à partir de la nappe de Sévagan impose le suivi régulier du niveau de la nappe, le contrôle de la qualité de l'eau pour sécuriser les populations qui la consomment et la mise en place d'un dispositif d'économie d'eau au niveau des diverses utilisations.

Actuellement, la société n'a pas de plan de réhabilitation environnementale de ses anciennes mines. Le reblayage de ces sites n'est pas planifié afin de rétablir la couche fertile du sol et le rendre propice à l'agriculture. L'eau qui est retenue dans ces cavités devrait faire l'objet d'analyses afin d'évaluer sa viabilité pour le développement des projets socio-économiques (pisciculture, irrigation), selon les priorités des populations locales. Et ce n'est pas exhaustif.

Analyse critique du rapport d'audit

Elle a permis d'en souligner les forces et faiblesses et de proposer les éventuelles modifications à mener pour qu'il soit en conformité avec les instruments juridiques nationaux et internationaux et les normes internationales, notamment les exigences de la Banque mondiale en la matière. L'examen a permis de déceler des « lacunes importantes » dans le rapport d'audit, notamment l'absence d'une analyse coûts/bénéfices des mesures correctives ; d'une priorisation des mesures d'atténuation des impacts ; des actions et investissements réalisées auparavant dans le cadre de la protection de l'environnement, de la santé et sécurité au travail et les œuvres sociales ; des aspects économiques de la gestion environnementale, sanitaire, sécuritaire et sociale ; d'une priorisation des non-conformités et lacunes en termes de risques ; d'une analyse de l'organisation interne de la société relative à la gestion de l'environnement et de la santé et sécurité au travail ; d'une politique environnementale de la société. L'analyse mentionne que « les impacts sur la biodiversité n'ont pas été suffisamment investigués par le rapport d'audit ». A Zéglé, les priorités environnementales et sociales indiquées par les populations riveraines lors de l'audit de la SNPT n'ont pas été hiérarchisées en termes de priorité selon la perception de ces populations.

Le document d'analyse, dont la version finale date d'avril 2018, a proposé des mesures d'amélioration dudit rapport. En général, l'audit pourrait être amélioré à travers l'organisation et synthèse des mesures proposées par type d'impact (environnemental, sanitaire, sécuritaire ou social) ; l'analyse des actions réalisées auparavant dans le cadre de la protection de

l'environnement, de la santé et sécurité au travail et les œuvres sociales ; l'analyse des aspects économiques de la gestion environnementale, sanitaire, sécuritaire et sociale (dépenses relatives à l'atténuation des impacts, aux mesures préventives, aux actions sociales, etc.) ; la présentation des titres miniers attribués à la SNPT et couvrant le gisement de phosphate et d'une cartographie générale à l'échelle de l'ensemble des activités de la SNPT ; l'examen du règlement intérieur de la SNPT ; l'examen des effectifs de la SNPT et leur évolution afin de ressortir la performance de la société en la matière, etc. En lien avec le fonctionnement de la société, l'examen de l'audit propose la préparation d'une politique environnementale pour la SNPT qui traduit ses intentions et ses principes par rapport à sa performance environnementale globale et offre un cadre à ses actions et à l'établissement de ses objectifs ; la préparation d'un document de politique de réinstallation des populations propre à la SNPT, conformément aux normes internationales et au cadre législatif et réglementaire national en la matière ; l'examen de l'organisation interne de la société en ce qui concerne la gestion des aspects environnementaux, de santé et sécurité (ESS), la gestion des aspects liés à la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) et la gestion de la communication (surtout avec les communautés). L'audit devrait recommander le renforcement des capacités à travers de formations dédiées aux thématiques ESS et RSE. Pour la gestion environnementale, sanitaire et sécuritaire, le plan de l'audit devrait être complété par une analyse coûts/bénéfices de la mise en œuvre des actions proposées, permettant ainsi une priorisation du point de vue environnemental et socioéconomique, avec une précision sur les gains pour la société. Il est aussi proposé le développement d'une cartographie de risques (par poste) et d'un plan de gestion spécifique relatifs aux risques opérationnels, physiques, chimiques, biologiques, ergonomiques et mécaniques ; la préparation d'un plan d'urgence en cas d'accident (industriel) permettant la mise en œuvre de l'organisation nécessaire dès qu'un événement accidentel le nécessite ; l'analyse des statistiques sanitaires et sécuritaires disponibles afin de confirmer les impacts sur la santé des travailleurs et de la population riveraine et proposer la mise en place d'un programme de contrôle de la santé au travail ; la considération de la possibilité de transférer les consultations de santé publique dans les structures sanitaires publiques riveraines : la SNPT pourrait envisager d'apporter son appui afin

de renforcer lesdites structures, cela permettra au service de santé au travail de la SNPT d'accomplir pleinement ses missions auprès des employés. Etant donné le nombre significatif d'accidents relevés dans les rapports du Comité de santé et de sécurité au travail depuis 2012, l'audit devrait recommander que les accidents du travail fassent l'objet d'une analyse détaillée pour la compréhension des causes de ces accidents et la mise en œuvre de mesures de prévention au sein de la société.

Concernant les mines à ciel ouvert, le plan de l'audit devrait être complété par la mise en place d'un système de réhabilitation de sols avec la séparation systématique des couches supérieures durant la découverte de la mine pour permettre la reconstitution de la couche fertile du sol lors du terrassement des anciennes carrières, suivi de reboisement (ou pas) ; un plan de gestion des eaux de la mine afin d'éviter les impacts sur les eaux de surface (inondations, concentration élevée de particules en suspension et de métaux lourds) et sur la biodiversité aquatique ; un plan de gestion des poussières avec des mesures efficaces (arrosage, couverture des convoyeurs, réduction de la circulation des engins, limitation de vitesse, etc.) afin de diminuer les effets nocifs sur la santé des employés et des populations riveraines (irritations aux yeux, problèmes respiratoires) ; la délimitation des périmètres des mines actuellement en exploitation afin d'interdire l'accès au personnel non autorisé et aux habitants des villages riverains, qui circulent librement à côté des machines et véhicules lourds, exposés à des risques de sécurité considérables ; la préparation et adoption d'un plan de fermeture et post-fermeture ; l'élaboration d'un plan de réhabilitation environnementale et socioéconomique pour les carrières abandonnées ; l'examen des effets négatifs sur l'environnement de l'entreposage du minerai de phosphate brut à l'usine de Kpémé, tels que les émissions de poussières et les infiltrations des métaux lourds (conséquence de l'exposition au vent et à la pluie) contaminant l'air, les sols et l'eau souterraine, et proposer des mesures de mitigation/atténuation.

Rappeler que l'audit a proposé quatre solutions pour la valorisation des boues phosphatées : installer un bassin de décantation au sein ou hors de l'usine et sédimenter les boues par floculation/coagulation ; installer des centrifugeuses pour décanter les boues de façon mécanique ; prolonger la canalisation de rejet des surverses primaires jusqu'en haute mer ; et délocaliser l'usine dans les zones d'extraction afin de déverser les surverses primaires dans les fosses des anciennes carrières.

FOOTBALL/CORRUPTION

La CAF suspend des 22 arbitres dont un Togolais

Cité dans l'affaire de corruption qui a emporté Kwesi Nyantakyi, ancien président de la fédération ghanéenne de football, l'arbitre international togolais Bebou Yanissou vient d'écopier de 10 années de suspension. C'est une décision de la Commission de discipline de la Confédération africaine de football (CAF).

Hervé A.

Dans un documentaire diffusé le mois dernier, le journaliste d'investigation Anas Aremeyaw Anas, a mis en évidence un système de corruption à l'œuvre dans le football ghanéen et même africain. Celui-ci a abouti à la chute du président de la Fédération ghanéenne de football (FA Ghana) et 1er vice-président de la CAF, Kwesi Nyantakyi, contraint à la démission. Mais le dirigeant n'est pas le seul officiel impliqué dans ce scandale.

En effet, la vidéo montrait aussi des arbitres en train d'accepter des pots-de-vin pour truquer des matchs du championnat ghanéen et des compétitions africaines. A la suite de ces révélations, le Jury Disciplinaire de la Confédération Africaine de Football (CAF) après instruction du dossier, s'est réuni le 7 juillet pour prononcer de lourdes sanctions à l'égard de 11 arbitres.

Filmés en train d'accepter de l'argent, l'arbitre Yanissou Bebou (Togo) et l'arbitre assistant Jallow Ebrima (Gambie) écopent de 10



années de suspension. Mais l'arbitre assistant Marwa Range (Kenya) est le plus lourdement frappé puisqu'il écope d'une "exclusion à vie de toute activité liée au football de la CAF". Un coup dur pour celui qui était retenu pour

le Mondial 2018 mais qui avait dû renoncer en raison de l'éclatement de ce scandale.

Des arbitres ivoiriens, maliens, burkinabé, mauritaniens et nigériens en ont eux aussi pris des peines allant de 2 à 6 ans. Enfin,

11 arbitres sont provisoirement suspendus "jusqu'à l'examen de leur cas par le Jury Disciplinaire le 5 août 2018". Au total, ce sont donc 22 officiels potentiellement sanctionnés.

Kevin Durant prolonge avec les Warriors

Kevin Durant, élu ces deux dernières saisons meilleur joueur de la finale NBA, a prolongé son bail avec les Golden State Warriors, doubles tenants du titre, et annoncé la Ligue de basket-ball nord-américaine sans donner de détails de la transaction.

Selon les médias locaux, le nouveau contrat de Durant devrait couvrir sur deux ans pour des émoluments de 30 millions de dollars par saison (25,7 M EUR). La prolongation de "KD" (29 ans) avec la franchise californienne n'est pas une surprise.

Le joueur se sent bien avec les Golden State Warriors pour qui il a tourné à 26,4 points, 6,8 rebonds et 5,4 passes décisives de moyenne par match en saison régulière. Durant a présenté des moyennes d'au moins 25 points par match ces 10 dernières saisons.

Lors de la dernière finale face à Cleveland, il a marqué 28,8 points, réussi 7,5 passes décisives et 2 contres en moyenne, lui permettant de rejoindre au palmarès des MVP d'une finale NBA LeBron James, Shaquille O'Neal, Michael Jordan (2 fois) et Hakeem Olajuwon avec deux trophées de rang.

Un Uruguayen pour France-Belgique !

Tombéur de la Céléste en quarts (2-0), l'équipe de France sera arbitrée par l'Uruguayen Andres Cunha pour sa demi-finale de Coupe du monde face à la Belgique, prévue mardi soir.

Faut-il y voir un signe ? La demi-finale de Coupe du monde entre la France et la Belgique, prévue mardi soir à 20 heures à Saint-Petersbourg, sera arbitrée par l'Uruguayen Andres Cunha. Ce dernier se montrera-t-il sévère à l'égard des Bleus, tombeurs de la Céléste au tour précédent ?

La polémique pourrait voir le jour si une décision nuit grandement aux hommes de Didier Deschamps, mais il n'y a aucune raison de douter pour le moment. Les arbitres de ce niveau sont de grands professionnels, quelle que soit leur nationalité.

Pour preuve, les Bleus ont bien été arbitrés par l'Argentin Nestor Pitana lors de leur quart de finale face à l'Uruguay (2-0), alors qu'ils venaient de sortir Messi et sa bande en huitièmes (4-3). Cela leur a plutôt bien réussi. M. Cunha déjà, à 41 ans, dispute sa première Coupe du monde, à également déjà croisé la route des Tricolores lors de leur entrée en lice face à l'Australie (2-1). Il avait notamment fait appel à la VAR pour accorder un penalty à Antoine Griezmann. L'arbitre uruguayen avait également officié lors du match de poules entre l'Iran et l'Espagne (0-1), au cours duquel son arbitrage n'avait créé aucun problème.

Buffon, à Paris pour se battre

Gianluigi Buffon a été présenté en conférence de presse au Paris Saint-Germain lundi après-midi et le gardien a laissé comprendre que malgré son âge, il était arrivé à Paris pour prouver qu'il pouvait encore jouer.

Le joueur s'est exprimé sur de nombreux sujets mais c'est longuement attaché sur la place qu'il espérait avoir à Paris. Si beaucoup pensait que le joueur venait surtout pour apporter de l'aide à Areola, Buffon a laissé entendre qu'il se battrait pour pouvoir jouer, et que le fait d'être avec d'autres grands gardiens comme Areola ou Trappel le motivait.

J'ai toujours été le numéro 1 dans ma carrière, mais personne ne me l'a dit en venant ici. J'ai toujours gagné cette place. C'est cela le sport et la compétition. J'ai 40 ans, mais j'ai un bon état de santé et un bon mental. Et je sais que pour obtenir des résultats il faut l'aide de tout le monde au club, tous les joueurs et la direction. Tout le monde veut une place importante. Et je vais faire tout mon possible. Je tiens à montrer que je suis un grand gardien!, a déclaré Gigi Buffon.

COUPE DU MONDE

Tottenham plus représenté dans le dernier carré

Tottenham est le club le plus représenté en demi-finales de la Coupe du monde avec pas moins de neuf joueurs.

La présence en demi-finale de la Coupe du monde de la Belgique et de l'Angleterre, qui affronteront respectivement la France et la Croatie aujourd'hui et demain soir, permet de mettre en valeur la qualité de l'effectif du club de Tottenham, qui place pas moins de neuf de ses joueurs dans le dernier carré : cinq joueurs des Three Lions (Kieran Trippier, Danny Rose, Eric Dier, Dele Alli

et Harry Kane), trois Diabes rouges (Toby Alderweireld, Jan Vertonghen, Moussa Dembélé) et bien sûr Hugo Lloris pour les Bleus. Les Spurs devancent deux autres formations anglaises, les deux clubs de Manchester, City et United, qui comptent sept éléments. Kyle Walker, Vincent Kompany, John Stones, Benjamin Mendy, Raheem Sterling, Kevin De Bruyne et Fabian Delph pour les Citizens, Phil Jones, Ashley Young, Paul Pogba, Marouane Fellaini, Marcus Rashford, Jesse

Lingard et Romelu Lukaku côté Red Devils.

Chelsea suit derrière avec six joueurs : Thibaut Courtois, Gary Cahill, N'Golo Kanté, Eden Hazard, Olivier Giroud et Michy Batshuayi (prêté au Borussia Dortmund la saison dernière). Liverpool a quatre représentants (Simon Mignolet, Dejan Lovren, Trent Alexander-Arnold, Jordan Henderson), tout comme le PSG (Alphonse Areola, Presnel Kimpembe, Thomas Meunier, Kylian Mbappé), l'Atlético Madrid (Lucas Hernandez, Sime

Vrsaljko, Antoine Griezmann et la dernière recrue Thomas Lemar) et le Barça (Samuel Umtiti, Thomas Vermaelen, Ousmane Dembélé et Ivan Rakitic).

Plombé par les absences de l'Espagne et du Brésil, le Real Madrid n'a que trois rescapés (Raphaël Varane, Mateo Kovacic et Luka Modric), soit autant que l'AS Monaco sans Lemar (Danijel Subasic, Djibril Sidibé, Youri Tielemans) et l'OM (Steve Mandanda, Adil Rami et Florentin Thouvin).

ESPAGNE

Luis Enrique nouveau sélectionneur

Luis Enrique, 48 ans, a été désigné sélectionneur de l'Espagne et succède donc à Fernando Hierro. La fédération espagnole de football (RFEF) l'a annoncé lundi lors via Twitter. La 'Roja', éliminée en huitièmes de finale de la Coupe du monde par la Russie, connaît son troisième sélectionneur en moins d'un mois.

Luis Enrique a donc lié sa destinée à sa sélection nationale. Passé par le Real Madrid et le FC Barcelone en tant que joueur, il reste sur



une année sabbatique après trois saisons sur le banc du FC Barcelone.

Après des débuts avec le Barça B (2008-2011), il a officié à l'AS Rome (2011-2012) puis au Celta Vigo (2013-2014) avant de prendre les commandes de l'équipe première du FC Barcelone. En trois saisons, il a remporté deux championnats (2015-2016), une Ligue des Champions (2015), une Supercoupe d'Europe (2015), une Coupe du monde des clubs (2015),

trois Coupes d'Espagne (2015-2016-2017) et deux Supercoupes d'Espagne (2016).

Milieu de terrain international, Enrique a porté le maillot de l'Espagne à 62 reprises (12 buts), participant à trois Coupes du monde (1994, 1998 et 2002) ainsi qu'à l'Euro 1996.

Ala veille du début de la Coupe du monde, le sélectionneur espagnol Julen Lopetegui a été licencié après l'annonce de sa nomination comme futur entraîneur du Real Madrid. Hierro l'avait remplacé au pied levé.

La fusion Plan International Togo-BORNEfonden actée

Le processus de transformation vient de commencer

Faustin W.

C'est fait ! Depuis le 1^{er} Juillet, les deux géants internationaux qui s'occupent de la promotion des droits des enfants au Togo se sont unis pour une meilleure action sur le terrain.

Pour qui a sillonné un peu les routes de l'intérieur du Togo, il a dû sûrement croiser des élèves avec un sac au dos estampillé PLAN INTERNATIONAL ou lire sur des pancartes "BORNEfonden" à proximité des villages. Ces deux organisations internationales sont très connues et très actives dans les régions de la Kara, Centrale, Plateaux et Maritime où elles essaient de faire progresser les droits des enfants du Togo. Elles vont désormais s'associer sous le vocable de **Plan International Togo** pour apporter davantage aux filles, garçons, jeunes et communautés du Togo avec plus de ressources, plus d'efficacité et plus d'impact. Selon Mohamed Bah, le Représentant Résident de Plan International et BORNEfonden ayant une approche programmatique similaire, l'intégration permet de créer de la valeur ajoutée et de constituer une formidable organisation pour les droits des enfants et des jeunes, en particulier les plus vulnérables. «*En mettant en commun nos forces, nous sommes convaincus que nous pouvons ensemble induire des changements concrets et durables pour des enfants et les jeunes à l'heure des Objectifs de Dévelop-*

perment Durable » a-t-il dit.

La nouvelle stratégie

L'atteinte des ODD en ligne de mire, la stratégie du plan quinquennal (2019-2023) de Plan International Togo, en action avec les partenaires, va permettre aux filles d'apprendre, de diriger, de décider et de s'épanouir, l'ambition étant de devenir l'organisation de référence au Togo.

Pour les 5 prochaines années, on indique à Plan International Togo que l'accent sera mis sur trois domaines. Il s'agit des conséquences et opportunités pour l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat, la santé sexuelle et reproductive et droits pour les filles et les jeunes femmes et la protection des enfants genre transformatrice. Sur ce dernier point précis, Plan International Togo veut désormais faire une intervention différenciée pour que nos interventions sur la protection de l'enfant tiennent compte de la spécificité des filles, des enfants handicapés, des groupes spécifiques qui font l'objet de violence. «*La protection des enfants genre transformatrice se veut également travailler sur les normes. Après plus de vingt (20) ans d'intervention dans ce domaine, nous avons constaté que des causes structurelles et fonctionnelles sont liées aux normes néfastes, aux coutures et préjugés dans nos sociétés. Comment allons-nous travailler avec les communautés sur ces normes ? Comment allons-nous travailler avec les leaders religieux pour pouvoir identifier les normes*

qui sont perpétuées et qui font que les droits des enfants sont violés, notamment les violences physiques qui se perpétuent de génération en génération ? Autant de questions qui nous préoccupent et sur lesquelles nous allons travailler pour un changement profond qui permettra à la nouvelle génération de pouvoir évoluer avec une nouvelle façon de voir et de faire », a déclaré Blandine Akkla, Responsable du projet intégration.

L'accompagnement des jeunes pour une participation citoyenne active, la gestion des risques et catastrophes, l'utilisation de la technologie, de l'information et des médias sociaux seront transversaux aux actions des trois domaines, souligne-t-on. «*Nous sommes certains que rien ne sera possible si nous agissons indépendamment des autres. C'est pourquoi nous renforçons notre travail en partenariat et nous mobilisons la société civile et les communautés pour que les enfants et les jeunes puissent faire entendre leurs voix et soient de puissants acteurs de changement, en particulier les filles* », fait-on savoir à Plan International Togo.

La question des emplois

Si les enfants n'auront pas à souffrir de la fusion de ces deux institutions, il n'en sera pas de même pour le personnel à cause des doublons des postes, vu que Plan International Togo et BORNEfonden ont le même champ d'action. En n'occupant pas le sujet, on rassure tout de même que tout sera fait conformément au code du travail et des textes



Table d'honneur à la conférence de fusion

en vigueur dans le pays. D'ailleurs, la loi indique qu'en cas de fusion de deux structures ou plus, tout le personnel est transféré à la nouvelle avec tous les droits acquis inhérents.

Le 1^{er} Juillet 2018, tout le personnel de BORNEfonden a été transféré à Plan International Togo. Une deuxième étape sera celle de la nouvelle configuration de Plan International Togo.

Le Représentant Résident fait relever d'ailleurs que Plan International lui-même s'inscrivait depuis 2017 dans un processus de transformation, une restructuration pour une meilleure action sur le terrain. Il explique : «*Avant de penser à cette intégration avec BORNEfonden, nous avons fait une nouvelle stratégie globale où nous avons revisité tout ce que Plan International faisait. Nous avons regardé les forces que nous avons, les expériences au niveau global pour voir par*

exemple les effets de la migration et des changements climatiques, l'avancée technologique dans les pays, etc. Une nouvelle stratégie globale qui était approuvée en Novembre 2016 pour cinq (5) ans. Chaque pays devrait alors faire une stratégie pays qui alignent les activités, les actions dans le pays à la stratégie globale et ce travail de stratégie pays nous amenait à faire des restructurations pour ajuster la structure pour qu'elle nous amène vers les objectifs de la stratégie globale. Et donc, l'intégration de BORNEfonden est venue s'ajouter à ce processus.»

Les agents des deux anciennes institutions, devenues une, vont s'associer et échanger sur les meilleures pratiques dans les différents domaines et tirer les leçons afin de les mettre en œuvre dans la nouvelle organisation. Il y aura donc des postes où il n'y aura pas de problème parce que dédié à une seule

personne, il en existera où deux ou trois personnes peuvent se positionner donnant lieu à un arbitrage mais il y aura des postes dont les compétences n'existent pas encore dans la nouvelle structure. On procédera alors à des recrutements ou des consultations pour pouvoir ces postes. C'est dire que le travail de transformation se poursuit et continue. Il reste donc à gérer tout l'effectif, toutes les activités et retravailler toute la stratégie pays pour pouvoir assurer l'alignement sur la stratégie globale. Un premier travail a été fait dans ce sens déjà. La finalisation est prévue pour Septembre 2018.

Pour les besoins de ces actions, Plan International Togo avait mobilisé 8,3 milliards de F CFA en 2017. Cette somme sert à parrainer 35 775 enfants. La mobilisation des ressources pour l'année fiscale 2019 se poursuit. L'institution a déjà engrangé dans son escarcelle 5 Milliards de F CFA.



LOTÉRIE NATIONALE TOGOLAISE



Achetez un ticket à 200f seulement et

GAGNEZ JUSQU'À 10.000.000 FCFA AU TIRAGE

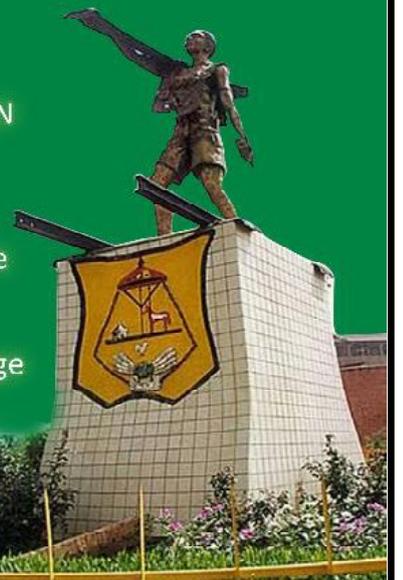


Lieu du tirage : BURKINA FASO

Date du tirage: VENDREDI 27 JUILLET 2018

- Découvrez trois (3) montants identiques et gagnez une fois ce montant.
- Découvrez trois (3) fois le symbole TICKET et gagnez 1 ticket.
- Découvrez trois (3) fois AVION et gagnez un voyage par avion au Burkina Faso pour participer au tirage du programme extraordinaire régional.

* Ticket à conserver pour le tirage des lots intermédiaires, s'il est non gagnant.



Hors des méandres de la crise politique

Le MJU-Savanes mobilise pour les prochaines «victoires électorales»

Late Pater

Cinkassé, dans la région des Savanes, a servi de cadre à une rencontre entre le bureau national du Mouvement des jeunes UNR (MJU, parti présidentiel) et les membres des sections préfectorales de la région des Savanes. Cette rencontre, qui s'inscrit dans la dynamique de proxi-

mité que le bureau national cultive avec ses responsables à la base, avait trois objectifs : transmettre les salutations militaires du président du parti, M. Faure Gnassingbé ; faire le point sur les activités ; et les mobiliser pour les échéances à venir.

Prenant la parole à l'ouverture, la Déléguée nationale adjointe, Mme Mazama Esso Assih, a trans-

mis le message du président du parti et invité les responsables préfectoraux à échanger librement avec le bureau national pour le bien des jeunes. Prenant la parole, le Délégué en charge de la coordination des sections préfectorales, Mey Gnassingbé, a insisté sur la nécessité de mobiliser les sections préfectorales en cette période pré-élec-

torale car ils doivent être «les lanternes qui éclairent la voie pour la jeunesse togolaise». Enfin, le Délégué en charge de la mobilisation électorale, Noël De Poukn, a invité les délégués à être proches des jeunes, de leur base et surtout à être à leur écoute afin de se faire le relais efficace de leurs préoccupations car, pour lui, «ce qui compte le plus, c'est l'adhésion de la base».

Les membres des bureaux préfectoraux ont, dans leur message, salué l'initiative du bureau national et ont tenu à transmettre leurs remerciements au président du parti ainsi que leurs félicitations pour les actions qu'il mène en faveur de la jeunesse comme la construction en cours de l'Institut de formation pour l'agro développement (IFAD) de Barkoissi, le lancement du Mécanisme incitatif de financement agri-



cole (MIFA) dont un des sites pilotes se trouve dans la région des Savanes et la construction de la maison des jeunes de Mango. Ils ont dit l'engagement total des jeunes à aller rapidement vers les élections et à préserver un climat de paix dans leur milieu. Au nom de leur base, ils ont dénoncé «ces leaders honnis qui veulent conduire notre pays vers l'abîme en faisant glisser éternelle-

ment le calendrier républicain». A noter que le bureau national était représenté par six délégués dont le Délégué adjoint en charge de l'organisation, Passiwe Hezou, la Déléguée en charge des affaires associatives, Ganda Clarisse, et le Délégué en charge de l'information et la communication, Namodo Ntegarri.

Suivant le calendrier des émissions du troisième trimestre 2018 Le Togo vise la levée de 130 milliards pour le financement de ses actions

Enomam Sossou

Suivant la publication du calendrier des émissions de titres publics dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), intervenue le vendredi 6 juillet dernier par l'Agence UMOA-Titres, il en ressort que le volume global prévisionnel des émissions, attendu pour le troisième trimestre de l'année en cours, s'élève à 916 milliards de FCFA, qu'il est prévu de lever par voie d'adjudication. Ce programme est réparti comme suit : 438 milliards en Bons du Trésor, et 478 milliards en Obligations du Trésor. Sur ce volume, le Trésor public du Togo envisage de lever un total de 130 milliards, dont 110 milliards en Obligations assimilables de Trésor (OAT). Dans les détails, les Bons assimilables de Trésor (BAT) de 20 milliards interviennent seulement le 28 septembre pour une maturité d'un an. Les Obligations sont prévues comme il suit : 50 milliards le 20 juillet pour des maturités de 3 ans et 5 ans ; 20 milliards le 17 août sur 3 ans ; et 20 milliards le 31 août sur 5 ans. En septembre, le Trésor public intervient seulement une fois, à savoir le 14 pour des Obligations de 20 milliards sur une période de 3 ans.



Ekpaou Adjabo, Directeur général du Trésor public

lever uniquement des BAT de 95 milliards, le Mali 90 milliards (dont des BAT de 50 milliards) et la petite Guinée-Bissau des Bons de 5 milliards et des Obligations de 6 milliards. Exception faite du Trésor public du Sénégal qui ne compte pas encore intervenir au cours de ce troisième trimestre.

Suivant le calendrier prévisionnel des émissions par adjudication de titres publics au titre du deuxième trimestre 2018, publié le lundi 9 avril par l'Agence UMOA-Titres, le Trésor public du Togo envisageait de lever 50 milliards de francs Cfa, sur un total de 520 milliards pour l'ensemble des Trésors publics de l'Union monétaire ouest africaine (Uemoa). Ce montant se déclinait en deux émissions d'Obligations assimilables de Trésor (OAT) — l'une de 15 milliards le 20 avril et l'autre du même montant le 8 juin — et d'une émission de Bons assimilables de Trésor (BAT) de 20 milliards le 11 mai 2018. Les Obligations sont

d'une maturité de 3 ans chacune, tandis que les Bons sont d'une durée d'un an.

Au finish, d'après la Direction des opérations de marché de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bosao), le Trésor public du Togo s'en est sorti avec plus de 90 milliards, entre avril et juin 2015. Par rapport aux montants des offres retenues, on note : 21,604 milliards pour les Obligations assimilables de Trésor du 3 avril ; 15,715 milliards pour les Obligations du 23 ; 22,000 milliards pour les Bons du 6 mai ; 14,566 milliards pour les Obligations du 11 juin ; et 21,536 milliards pour les Bons du 23 juin.

On note que sur les deux (2) premiers trimestres de l'année, le Trésor du Togo affiche 156,782 milliards récoltés sur le marché financier régional, signalé la Banque centrale, au cours de dix (10) opérations, intervenues pour moitié pour les Bons et autant pour les Obligations.

Santé/Contre les hépatites B et C

325 millions de personnes infectées dans le monde

Les nouvelles données de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) révèlent que, selon les estimations, 325 millions de personnes vivent dans le monde avec une infection chronique par le virus de l'hépatite B (VHB) ou de l'hépatite C (VHC).

L'hépatite virale a provoqué 1,34 million de décès en 2015, un chiffre comparable aux décès dus à la tuberculose et au VIH. Si la mortalité imputable à la tuberculose et au VIH baisse, celle due aux hépatites virales augmente. Il y a eu environ 1,75 million de nouveaux cas d'infection par le VHC en 2015, portant à 71 millions le nombre total de personnes vivant avec l'hépatite C dans le

monde. Le nombre des nouvelles infections par le VHB baisse grâce à une progression de la couverture de la vaccination anti-VHB chez les enfants. Dans le monde, 84 % des enfants nés en 2015 ont eu les trois doses recommandées du vaccin contre l'hépatite B. L'OMS s'attend à ce qu'en 2015, il y avait 257 millions de personnes, pour la plupart des adultes nés avant l'introduction du vaccin contre l'hépatite B, qui vivaient avec une infection chronique par le VHB.

Un faible accès aux traitements Il n'existe pas aujourd'hui de vaccin contre le VHC. L'accès aux traitements du VHB comme du VHC demeure faible. L'OMS a élaboré

une «Stratégie mondiale du secteur de la santé contre l'hépatite virale». Elle vise à dépister 90 % des personnes et à traiter 80 % des personnes ayant le VHB et le VHC d'ici 2030. Le rapport 2017 pointe que seulement 9 % des infections par le VHB et 20 % des infections par le VHC ont été diagnostiquées en 2015. Une proportion encore plus faible — 8 % des personnes ayant eu le diagnostic d'infection par le VHB (1,7 million de personnes) — était sous traitement. Par ailleurs, seulement 7 % des personnes ayant eu un diagnostic d'infection par le VHC (1,1 million de personnes) avaient commencé en 2017 un traitement curatif.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 497 DE LOTO KADOO DU 29 Juin 2018

La LONATO a procédé vendredi au 498^e tirage de LOTO KADOO.

Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, c'est uniquement à LOVE que des gagnants de gros lots ont été dénombrés. Dans les autres villes du pays ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont été enregistrés.

Ainsi, à LOVE, il a été recensé un lot de 1.000.000F CFA, gagné auprès de l'opérateur 70226.

La remise des lots se fera à LOVE au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

La Tranche Commune Entente est de retour! Cette année, découvrez le Burkina Faso en achetant à 200F CFA, un ticket de la TCE 2018! Grattez et si vous découvrez trois fois un montant, vous gagnez immédiatement ce montant! Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA.

Si vous découvrez trois fois le symbole d'un AMON, vous gagnez un voyage au Burkina Faso où vous irez tirer au vous-même au sort, votre gros lot, lors du grand tirage régional qui aura lieu le 27 juillet 2018! Au tirage, vous pouvez gagner jusqu'à 10.000.000 F CFA!

Si vous n'avez pas gagné au grattage, une autre chance vous est offerte! Gardez vos tickets non gagnants. Un tirage de lots intermédiaires leur est consacré! Vous pouvez ainsi gagner de 5.000F CFA à 100.000F CFA! Votre numéro de tirage se trouve dans la zone de grattage.

Avec la TCE 2018, multipliez vos chances de gagner!

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !

BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N° 498 de LOTO KADOO du 06 Juillet 2018

Numéro de base

Numéros bonus



LOTO Sam

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 053 DE LOTO Sam du 30 Juin 2018

Le tirage N° 054 du LOTO Sama eulieu samedi. Samedi précédent, c'est exclusivement à LOVE que des gagnants de gros lots ont été enregistrés. Ainsi, dans la capitale, nous avons recensé un lot de 1.000.000F CFA et trois lots de 2.500.000F CFA, gagnés auprès des opérateurs 70131, 50323, 30424 et 30233.

Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots de montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont été enregistrés.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N° 054 de LOTO SAM du 07 Juillet 2018

Numéro de base





#104#

METTEZ-VOUS À L'AISE AVEC LE NOUVEAU **FORFAIT DÉCOUVERTE**

T-DATA

50 F 10 Mo 1 JOUR

POUR DÉBUTER SUR INTERNET À PETIT PRIX !



LE MEILLEUR RÉSEAU DATA ET LES APPELS LES MOINS CHERS AU TOGO !



RESTEZ CONNECTÉS AVEC LES NOUVEAUX FORFAITS DATA

TOGOCEL

#104#

T-DATA

Prix TTC	<small>NOUVEAU</small> 50 F	200 F	350 F	600 F	1 500 F	5 000 F	10 000 F	15 000 F	30 000 F
	10 Mo	50 Mo	100 Mo	250 Mo	600 Mo	1,7 Go	3,5 Go	5,5 Go	11 Go
	01 JOUR	01 JOUR	01 JOUR	03 JOURS	07 JOURS	30 JOURS	30 JOURS	30 JOURS	90 JOURS



LE MEILLEUR RÉSEAU DATA ET LES APPELS LES MOINS CHERS AU TOGO !

